

Les défauts de ce genre sont extrêmement rares, et depuis que j'en ai fait connaître en 1868 un exemple bien caractéristique <sup>(1)</sup>, je n'en ai pas rencontré d'autre. Je n'en trouve d'ailleurs aucune trace dans les nombreux écrits consacrés depuis lors par Albrecht et quelques autres aux monstruosité faciales.

---

NOTE SUR LES LAMANTINS DU NIGER,

PAR M. L. GRATIOLET.

Le 27 avril 1897, un de mes cousins, et mon meilleur ami, le comte Emmanuel de Laverrie de Vivans, actuellement capitaine au 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, revenait du Soudan, où il avait servi à l'état-major du général Archinard, commandant supérieur de notre nouvelle colonie.

Très épris d'histoire naturelle, et très désireux d'être utile, dans la mesure de ses moyens, au développement des collections du Muséum, mon cousin eut l'honneur de proposer à M. le professeur Milne Edwards de faire venir un Lamantin pour notre Ménagerie. Notre vénéré Directeur ne crut pas devoir accepter cette offre, «car il ne savait, disait-il, comment installer l'animal, et il y avait trop de risques à courir pour tenter la chance». L'affaire en resta donc là, et j'en avais presque oublié les détails lorsque j'assistai, le 7 juin courant, à l'intéressante conférence que M. le lieutenant Carpeaux, du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, fit, à la Société de géographie, sur son séjour dans ces mêmes régions soudanaises. Il mentionna, à son tour, la présence des Manates dans le bassin du Niger, et notamment à Ségou et à Zinder. Ce qu'il nous exposa, dans sa rapide causerie, piqua vivement ma curiosité, et grâce à l'aimable intervention du baron Hulot, j'eus l'honneur de me mettre en rapports avec M. Carpeaux.

Il voulut bien me communiquer certaines observations que je suis, d'après le bienveillant conseil de M. le professeur Oustalet, très heureux de communiquer aujourd'hui à la réunion des naturalistes du Muséum :

«Les piroguiers, m'écrivit M. Carpeaux, et surtout les pêcheurs du gros village de Ségou, connaissent fort bien les Lamantins, dont j'ai parlé à ma conférence, seulement ils les respectent au point de les rejeter à l'eau quand ils en prennent dans leurs filets, à cause du terrible sortilège dont jouissent ces Mammifères. Ils font même courir sur leur compte une légende qu'ils exploitent d'ailleurs, et surtout exploitaient, mais qui prouve bien que ces animaux sortent de l'eau la nuit tout comme le font les Hippopotames.

(1) E.-T. HAMY, *L'os intermaxillaire de l'homme à l'état normal et pathologique*, Th. doct. 1868, p. 670.

«J'estime qu'il serait possible de s'en procurer en s'adressant au commandant du cercle de Ségou, et en lui disant de recommander aux pêcheurs de s'emparer de Mounous, Poissons qui sortent de l'eau la nuit pour s'emparer des femmes des villages riverains, et qui, le soir, poussent des cris assez semblables aux sons d'un gong métallique.

«Alors que je commandais le poste Dounzou (Moyen-Niger), j'ai fait tout mon possible pour me procurer un de ces animaux; j'ai fait, même, cerner par douze pirogues une petite île des environs de Dounzou, dans les herbes de laquelle on m'avait signalé des Mounous : c'était une véritable battue aquatique; mais je n'ai rien trouvé, et cependant j'ai appris plus tard que des Mounous y avaient été vus.

«Le Mounou jouit, en effet, d'une réputation terrible de jeteur de sorts auprès des Indigènes, et ceux-ci ne veulent absolument pas y toucher, ni, surtout, lui faire aucun mal.

«Je souffrais d'ailleurs beaucoup, à cet époque, de la dysenterie, et je ne pouvais moi-même me mettre à l'eau, ce qui eût été nécessaire pour encourager les Noirs.

«C'est surtout au moment des hautes eaux que l'on peut prendre des Mounous, car c'est l'époque où ils font leurs petits, généralement dans les hautes herbes, ou boungou, qui avoisinent les rives, tout comme les hippopotames.

«Les Indigènes de Dounzou m'ont assuré en avoir vu avec des cheveux, des moustaches et même des dents, tout à fait un faciès humain; mais ils sont terminés par une queue de poisson.

«J'estime, maintenant surtout que les Indigènes commencent à être moins superstitieux, qu'il serait possible de se procurer de ces animaux, en s'adressant directement au général commandant supérieur, lequel donnerait des ordres aux commandants de cercles de Dounzou, Zinder et Au-Sango, ce dernier poste étant tout proche des rapides de Labezvinga.

«Pour renseigner les commandants de cercles, il serait même utile que la présente lettre leur fut communiquée.

«Dans la région de Dounzou-Zinder, on ne se souviendra certainement plus du lieutenant Carpeaux, mais on reconnaîtra encore le lieutenant qui fut blessé par le Lion; et, dans ce cercle, il y a un interprète fort intelligent, nommé Ismaël, qui faciliterait la tâche.

«On m'a un jour montré un ossement, ressemblant à une côte humaine, que l'on m'a dit provenir d'un Mounou? . . . »

Voilà, Messieurs, tout ce que m'a fait connaître M. le lieutenant Carpeaux. Plusieurs d'entre vous ont, d'ailleurs, dû assister à sa conférence du 7 juin, et suppléeront de mémoire aux détails que je ne puis leur donner; mais ils s'associeront, j'en suis certain, aux remerciements que j'envoie de tout cœur à ce vaillant officier, qui porte un nom déjà illustre, et qui, fidèle à la vieille devise de notre armée «Honneur et Patrie!», met

son orgueil dans l'accomplissement de son devoir patriotique, et suit l'exemple de ses intrépides devanciers, sans redouter les fatigues et sans calculer le danger!

M. Carpeaux, auquel j'ai envoyé la brochure que nous remettons aux naturalistes voyageurs, se mettra, dès son retour en Afrique, à notre disposition, autant que les exigences de son service le lui permettront, pour nous envoyer des objets d'histoire naturelle.

Il m'a signalé la présence, dans le Niger, de gros Mollusques ressemblant à des Huitres.

Enfin, ceci me paraît intéressant au point de vue anthropologique, il m'annonce que les Touaregs armés, pour la plupart, comme l'étaient nos anciens chevaliers, portent une croix au centre de leur bouclier et qu'ils en ont une à l'extrémité de leur chapelet.

Or, vous savez comme moi que quand saint Louis fut rendu à la liberté par les musulmans, plusieurs de ses chevaliers, qui s'étaient réunis pour payer sa rançon, ne pouvant, faute d'argent, rentrer en Europe, s'évadèrent et gagnèrent le désert.

La tradition veut que Sidi Ben Mocrani, qui s'est rendu célèbre pendant la grande révolte algérienne de 1871, soit un Montmorency, descendant d'un cadet de cette illustre maison resté en Afrique dans les conditions précitées. Pourquoi les Touaregs ne seraient-ils pas sortis, pour la plupart, de ces exilés volontaires? Je renvoie la solution de cet important problème, que je suis incapable de résoudre, à M. le professeur Hamy; mais j'ai tenu à signaler cette étrange particularité.

---

DESCRIPTION D'UN POISSON NOUVEAU DE L'OUBANGHI APPARTENANT  
AU GENRE *BARILIUS*,

PAR M. LE D<sup>r</sup> J. PELLEGRIN.

Après l'ouvrage si complet que M. Boulenger vient de publier sur la Faune ichtyologique du bassin du Congo <sup>(1)</sup>, il semble difficile de trouver une forme nouvelle dans cette région. Nous donnons ici néanmoins la description d'un Cyprinidé de l'Oubanghi appartenant au genre *Barilius*, qui semble ne se rapporter à aucune des cinq espèces congolaises distinguées par M. Boulenger.

***Barilius ubangiensis* n. sp.**

La hauteur du corps est égale à la longueur de la tête et est comprise à peine 4 fois dans la longueur totale (sans la caudale). Le profil supérieur

(1) A. BOULENGER, *Les Poissons du bassin du Congo*. Bruxelles, 1901.